Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Créteil

RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Créteil, le 18 octobre 2017

Le délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

A
Mesdames, Messieurs les D.A.A.C.

Rectorat

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Affaire suivie par
Sylvain BORY

Téléphone
01-57-02-66-68
Fax
01-57-02-66-70
Mél
Sylvain-Francoi.Bory
@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Objet : Concours photo de l'académie de Créteil

La DAAC du rectorat de Créteil organise, chaque année, un concours photo ouvert aux écoles, collèges et lycées de toutes les académies et du réseau des lycées français de l'étranger.
Canopé Ile-de-France, le CLEMI Créteil, le Jeu de Paume, la Bibliothèque nationale de France, la Maison de la photographie Robert Doisneau et la Maison Européenne de la Photographie en sont partenaires.

Cette année, pour la 15° édition, le thème choisi est
« *Action !* ».
Un dossier pédagogique est proposé aux enseignants afin qu'ils se saisissent de cette proposition dans le cadre d'une éducation à l'image et à l'histoire de la photographie. Les informations et le dossier pédagogique rédigé par le conseiller arts visuels, sont sur le site de la DAAC de Créteil.

Chaque classe participante envoie une ou deux photographies accompagnées d'un texte d'intention comprenant une présentation de la photographie choisie et de la démarche. Le professeur résume également son projet pédagogique.
Le jury se réunit en mai et organise une remise des prix le mercredi 6 juin 2018 à 14H au Jeu de Paume à Paris.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire.
Bien cordialement

Jean-Jacques PAYSANT